



Les Coteaux

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ,

ADOPTION DU BUDGET 2023

En vertu de l'article 956 du Code municipal, vous êtes invités à assister à une séance extraordinaire du conseil au cours de laquelle les membres du Conseil, sous la présidence de Monsieur le maire, adopteront le budget pour l'année financière 2023.

Cette séance aura lieu **LUNDI, LE 19 DÉCEMBRE 2022**, à 19 h 00, à la salle des délibérations du Conseil, à l'hôtel de ville, au 65, route 338, aux Coteaux.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette session, porteront exclusivement sur le **BUDGET ET SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**.

Donné aux Coteaux, ce 8^e jour de décembre deux mille vingt-deux.

Pamela Nantel,
Directrice générale et greffière-trésorière